



Demande de renseignements sur un mariage célébré à l'étranger.

Par **SOOSAIPILLAI**, le **06/03/2008** à **21:30**

Madame, Monsieur,
Je me suis marié au Sri Lanka le 22 septembre 2007, J'ai déposé mon dossier de transcription de mariage à la loi française avec tous les documents nécessaires auprès de l'ambassade de France à Colombo en date du 26 septembre 2007.
Depuis je n'ai plus nouvelles de leur part avec impossibilité de les joindre.
Etant donné que Sri Lanka traverse une sombre période actuellement je crains pour la vie de ma femme qui y réside.
C'est pour cette raison que je m'adresse à vous, afin d'obtenir des conseils ou toute autre information pour accélérer la procédure.
Avec mes remerciements, recevez, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.
Cordialement.

Par **citoyenalpha**, le **08/03/2008** à **18:32**

Bonjour
avez vous obtenu le certificat de capacité à mariage?
Dans l'attente de votre réponse